



ANIMATION TERRITORIALE EN **AGRO ÉCOLOGIE** : *enjeux et défis*

LES ACTES
DU FORUM
4-6 MARS 2020
—
Kayes-Mali

ANIMATION TERRITORIALE
EN **AGRO ÉCOLOGIE** :
enjeux et défis





AVEC LE SOUTIEN

Ce document est réalisé dans le cadre du programme Transition vers Agro écologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire (TAPSA), financé par l'Agence Française de Développement et le CCFD-Terre Solidaire.



AVERTISSEMENTS

« Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Agence Française de Développement et du CCFD-Terre Solidaire, des membres du comité éditorial ou des relecteurs. Les données, désignations ou frontières utilisées ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation. »





Glossaire v

AEP	Agro-Écologie Paysanne
AFD	Agence Française de Développement
AGRA	Alliance pour une Révolution Verte en Afrique
AMASSA	Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires
ANSSA	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APA	Accès et de Partage des Avantages
AVI	Afrique Verte Internationale
BEDE	Biodiversité Échanges et Diffusion d'Expériences
CAA	Centre d'Apprentissage Agricole
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CCFD-TS	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFAP-K	Centre de Formation Agro-Pastorale de Kayes
CGLTE-OA	Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau-Ouest Africaine
CMAT	Convergence Malienne contre les Accaparements des Terres
CNOP	Coordination Nationale des Organisation Paysanne du Mali
COASP	Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes au Mali
COFO	Commission Foncière
COS	Comité d'Orientation de Suivi
COV	Certificat d'Obtention Végétale
CRRA	Centre Régional de Recherche Agricole
CSP	Cellule de Planification et de Statistique
DHS	Distinction, Homogénéité, Stabilité
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DPI	Droit de Propriété Intellectuelle
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
Grdr	Groupe de Recherche et de Réalisation en Développement Rural
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
IER	Institut de l'Economie Rurale

IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale
IRPAD	Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement
LABOSEM	Laboratoire national des Semences
LFA	Loi Foncière Agricole du Mali
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MP	Matière Première
NU	Nations Unies
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PF	Produit Fini
PFA	Politique Foncière Agricole du Mali
PhD	Philosophiæ Doctor
PPP	Partenariat Public-Privé
PPPP	Partenariat Paysan-Public-Privé
PSAO	Programme Semencier de l'Afrique de l'Ouest
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RHK	Réseau des Horticulteurs de Kayes
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SAT	Système Alimentaire Territorial
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SIE	Stock d'Intervention de l'Etat
SNP	Semences Normes et Paysans
SNS	Stock National de Sécurité
SPG	Système Participatif de Garantie
TAPSA	Transition vers une Agro écologie Paysanne au Service de la Souveraineté Alimentaire
TIRPAA	Traité International sur les Ressources phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International

Introduction >



Le forum se tient dans un contexte où le sujet de la transition agroécologique est de plus en plus soulevé dans plusieurs actions de développement au Sahel. Dans le cadre du programme de Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire au Sahel (TAPSA), 04 partenaires (AOPP, AMASSA, Grdr et RHK) de mise en œuvre portent des actions. Ces actions visent à accompagner les collectivités territoriales à travers les organisations de producteurs, de consommateurs, de jeunesse et de femmes, des services techniques de développer des systèmes productifs durables, résilients, qui permettent une meilleure gestion de l'environnement, une reterritorialisation des systèmes alimentaires, en d'autres termes le maintien des équilibres de l'écosystème et tout en préservant la santé publique des communautés.

Le choix du thème « **Animation territoriale en Agroécologie : enjeux et défis** » vise à faire un état des lieux des dispositifs d'animation territoriale pour la diffusion des bonnes pratiques agricoles au Mali, partager avec les différents acteurs invités les initiatives et expériences en matière de promotion de l'agroécologie paysanne et de relocalisation de l'alimentation, sensibiliser les différents partenaires de la région (représentants de l'Etat, collectivités locales, services techniques déconcentrés, faitières d'organisation de la société civile, acteurs de coopération bilatérale et multilatérale, les producteurs etc.) sur les opportunités de développement durable qu'offre l'agroécologie paysanne et co-construire une feuille de route d'actions prioritaires régionales visant à faciliter la transition agroécologique.

Le gouvernorat de la région de Kayes et le conseil municipal de la commune urbaine de Kayes ont assuré le por-

tagé institutionnel de ce forum. Les 04 partenaires du TAPSA à Kayes ont assuré l'accompagnement technique à travers le cadre de concertation multi acteurs de promotion de l'agroécologie paysanne de la région de Kayes dont ils assurent l'animation. Cet agencement vise à faciliter une prise en compte effective de la problématique de l'alimentation et de l'agriculture durable dans les politiques régionales de développement.

Durant trois jours, plus de 200 participant(e)s ont échangé autour des potentialités existantes dans les sept (07) cercles de la région de Kayes en matière de relocalisation de l'alimentation, les enjeux et les défis à relever dans le cadre de la transition agroécologique, les leviers d'action pour la promotion de l'agroécologie paysanne et les perspectives. Les débats ont mis en exergue les potentialités de créations d'emplois de l'AEP et les stratégies d'attraction des jeunes dans ce système production.

Ce document présente les différentes initiatives existantes en matière de promotion de l'agroécologie paysanne (AEP), de promotion des droits paysans, les contributions des différents intervenants de la région de Kayes, des organisations de la société civile malienne (organisations paysannes, organisation de femmes et de jeunes, association de consommateurs, organisations non-gouvernementales, etc.) des écoles de formation de techniciens agricoles, des élèves et des étudiants et les synthèses des 04 panels qui ont été animés par différents acteurs compétents venus de la région de kayes mais aussi des autres localités du Mali (Bamako, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti.)



Sommaire >

PROGRAMME 12



INTRODUCTION 14

I - Discours d'ouverture.....	14
II - Etat des lieux de l'animation territoriale en agro écologie de l'indépendance à nos jours (Plénière d'ouverture) ...	17
· A. Agro-écologie : de quoi parle-t-on ?	17
a. Agro écologie paysanne dans les principes de base de la souveraineté alimentaire.....	17
b. Historique de l'évolution de l'animation territoriale	18
c. Evolution intimement liée à l'évolution du mouvement paysan : une longue histoire récente	18
· B. Quelques repères à retenir.....	19
· C. Les espaces dynamiques	19
III - Point de Débat 1	20



PARTIE I : LE FONCIER AGRICOLE 22

I - Introduction	24
· A. Rappel de l'évolution historique	24
· B. La finalité et la démarche cofos	25
· C. Rôles des cofos.....	25
· D. Composition des cofos	25
II- Commissions foncières à Kayes : état des lieux et perspectives	26
· État de mise en œuvre des cofos a Kayes	26
· A. Résultats obtenus par les cofos de la région de Kayes	27
· B. Difficultés des cofos dans la région.....	27
· C. Enjeux liés au foncier agricole à Kayes.....	27
· D. Défis liés au foncier agricole à Kayes	27
III- Point de débat 2	28



PARTIE II : SEMENCES PAYSANNES

30

I - Analyse du contexte	32
· A. État des lieux du cadre normatif et institutionnel du système semencier au Mali et de la place des semences paysannes et des droits des agriculteurs	33
· B. Approches du SNP	33
· C. Éléments de bilan	33
II - Dynamiques enclenchées pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans	34
· A. Caractérisation du système semencier Malien	35
· B. Axes d'intervention des membres du Coasp :	36
· C. Témoignages des acteurs de la semence paysanne	36
III - Point de débat 3	37



PARTIE III : PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES

38

I - Historique de l'agro écologie dans le monde	40
· A. Approche CNOP	41
· B. Enjeux de l'agro-écologie	41
· C. Démarche éléphant-vert dans la transition agro-écologique.....	41
II - Point de débat 4	42



PARTIE IV : TRANSFORMATION-COMMERCIALISATION-CONSOMMER LOCAL

44

I - Problématique de la transformation, commercialisation et consommation des produits agricoles et forestiers non ligneux dans la région de Kayes	46
· A. Problématique.....	47
· B. Opportunités.....	47
· C. Enjeux	47
· D. Défis	47
II - Point de débat 5	48
III – Présentation des résultats provisoires du système alimentaire territorialisé de la ville de Kayes	49
· A. Premiers résultats : les aliments habituels et réguliers	49
· B. Les résultats secondaires	51
· C. Des groupes de consommateurs diversifiés ?	52

CLOTURE DE L'ATELIER	53
FEUILLE DE ROUTE	57

☰ Programme ▾

ANIMATION TERRITORIALE & TRANSITION EN AGRO ÉCOLOGIE : ENJEUX ET DÉFIS

LES ACTES
DU FORUM
4-6 MARS 2020

FORUM RÉGIONAL SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DU 04 AU 06 MARS 2020

Salle de conférence de la chambre de commerce et de l'industrie de Kayes

MERCREDI 4 MARS 2020

9h30 > 10h15 Cérémonie d'ouverture

- Discours d'accueil du Maire de la commune Urbaine de Kayes
- Discours du président du RHK aux noms des 4 partenaires TAPSA (Grdr, RHK, AMAS-SA, AOPP)
- Discours de la coordination du TAPSA-Sahel
- Discours d'ouverture du forum par M. le Gouverneur de la région de Kayes

11h > 13h

Plénière d'ouverture : état des lieux des pratiques d'animation agricole : focus sur les pratiques agro écologiques.

- Intervention **Mamadou GOÏTA, IRPAD.**

État des lieux de l'animation territoriale en agro écologie de l'indépendance à nos jours ; quelle dynamique partenariale public-privé pour une animation territoriale efficiente ?

14h30 > 16h30

Les politiques publiques de soutien à l'agriculture familiale : focus sur le foncier agricole

Modéré par M. Goita de l'IRPAD, M. Diallo de l'AOPP-Mopti ; DRA/point focal COFO de Kayes et Chantal

- Analyse des dispositions réglementaires d'accès et de gestion des facteurs de production agricoles de façon générale et du foncier agricole en particulier
- Analyse comparative des expériences de gestion des ressources foncières dans la sous région.
- Témoignages des acteurs qui développent des initiatives dans le domaine du foncier (Qui ? et quels outils ?)
- Moyens et synergies d'actions à envisager et à développer



JEUDI 5 MARS 2020

9h30 > 10h30 **Les semences paysannes**

Modéré par Anne de BEDE, M. Traoré (COASP-Mali), Oumar Koumaré (AOPP)

- Analyse contextuelle des enjeux et défis de la valorisation des semences paysannes
- Témoignages sur les initiatives portées par les acteurs de la société civile en faveur de la promotion et la valorisation des semences paysannes (Qui ? et quels outils ?)
- Processus de concertation pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans
- Synergies d'actions à mettre en place

11h > 13h **Les pratiques agro écologiques**

Animé par le Pr Amadou Coulibaly de l'IPR et Ramadan Sylla , représentant éléphant vert

- Enjeux et défis autour des systèmes de production agricoles de façon générale et de l'agro écologie en particulier
- Témoignage sur les initiatives développées par les partenaires pour la promotion de l'agro écologie (Qui ? et quels outils ?)
- Synergies d'actions à développer

14h30>16h30 **« Transformation, consommer local »**

Animé par Ibrahima Zerbo (Grdr)

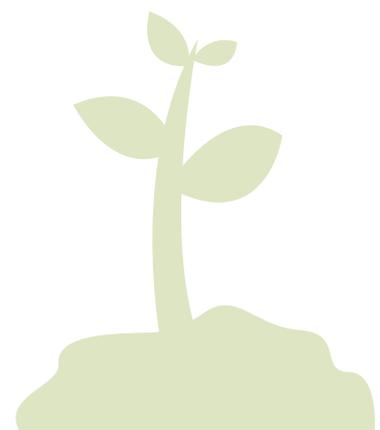
- Etat des lieux sur la transformation des produits locaux : place dans l'économie locale voire nationale
- Témoignage des acteurs d'animation du secteur de la transformation et du consommer local (Qui ? et quels outils ?)
- Synergies d'actions à développer

VENDREDI 6 MARS 2020

9h > 11h Elaboration de la feuille de route suite à la synthèse des résultats des PANELS

11h > 12h Synthèse générale et conclusions

12h > 12h30 Clôture du Forum



INTRODUCTION

I - DISCOURS D'OUVERTURE

MAHAMADOU DIALLO,
Adjoint au Maire de Kayes



Mahamadou Diallo

« Mesdames et Messieurs au nom du maire de la commune et tous les conseils communaux de la mairie de Kayes, je remercie tous les participants de cet important forum sur la transition agroécologique. Permettez-moi d'abord de souhaiter à nos frères et sœurs venant de Bamako et des autres régions du Mali de passer un agréable séjour parmi nous dans la cité des rails. Mes sincères remerciements aux 04 partenaires TAPSA-Kayes à savoir le Grdr (avec qui on est en partenariat dans le cadre de ce programme pour l'élaboration du système alimentaire territorialisé de la ville de Kayes) l'AOPP, le RHK et AMASSA Afrique Verte sans oublier les partenaires financiers (CCFD-terre Solidaire et AFD) d'avoir organisé ce forum sur la transition agro écologie ici dans la ville de Kayes avec comme thème central l'animation territoriale & transition en Agro écologie. Ce forum qui vient à son heure, vise à définir ensemble des pistes d'actions en vue de faciliter l'animation territoriale pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire de façon durable avec des aliments sains tout en préservant notre environnement. Mesdames et Messieurs, il est important de vous rappeler que dans le cadre de ce projet TAPSA, le Grdr en collaboration avec la Mairie de Kayes est entrain mené une étude importante sur le SAT de Kayes avec des premières enquêtes qui ont été menées en juillet-août 2019 et les premiers résultant en attendant le document final ont été restitués en novembre 2019 avec les différents acteurs dans la salle de conférence de la mairie de Kayes. Cette étude qui est portée par la mairie de Kayes dont un comité de pilotage a été mis en place composé

de toutes des personnes ressources du système alimentaire de la ville de Kayes en vue de comprendre comment le système alimentaire de Kayes peut évoluer et quelles seraient les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Mesdames et Messieurs, C'est alors l'occasion pour moi de réitérer ici à tous les acteurs qui interviennent dans le développement de la commune de Kayes voire de la région de Kayes, l'engagement de la mairie de Kayes à les soutenir dans leurs actions de tous les jours. Le présent forum en est une illustration, nous félicitons et encourageons les 4 partenaires TAPSA et leurs partenaires financés pour la prise de telles initiatives. »

MAHAMADOU DIALLO,
Président du RHK - représentant les 4 partenaires de mise en œuvre du programme dans la région de Kayes (Grdr, RHK, AMASSA et AOPP)



Mahamadou Diallo

« C'est avec un réel plaisir et honneur que je prends la parole au nom des membres du cadre de concertation multi acteurs des partenaires du programme « Transition vers une agro écologie paysanne au service de la souveraineté TAPSA » pour vous souhaiter la bienvenue au présent forum. Cette activité qui traduit la mise en œuvre du plan d'actions du cadre de concertation des 4 partenaires du TAPSA à Kayes (Grdr, AMASSA Afrique Verte, AOPP et RHK), marque aussi la volonté des partenaires TAPSA de mettre en débat les grandes questions qui préoccupent les acteurs de promotion de l'agro écologie au Mali. En choisissant comme thème « Animation territoriale en Agro écologie Enjeux et défis », nous avons

voulu mettre les projecteurs sur un maillon essentiel de la chaîne du développement agricole de façon générale et de celui de l'agro écologie paysanne en particulier »

« En effet les innovations techniques et organisationnelles en agriculture resteront lettres mortes tant que des dispositifs simples et accessibles aux producteurs ne sont pas mis en œuvre et soutenus par les pouvoirs publics. Durant ces journées vous serez édifiés et sollicités pour apporter un regard critique sur l'approche d'animation prônée par les partenaires du TAPSA afin de proposer des schémas réalistes pour la promotion de l'agro écologie.

Je ne saurais terminer sans remercier, au nom des 4 partenariats du TAPSA-Kayes, l'AFD et le CCFD Terre-Solaire pour avoir accompagné individuellement chacun des quatre partenaires dans leurs initiatives propres en matière de soutien à l'agro écologie à travers le TAPSA, mais aussi collectivement à travers le cofinancement de ce forum via la coordination régionale TAPSA-Sahel.

Nos remerciements vont aussi aux autorités politico-administratives et aux services techniques de l'état et à tous les acteurs de la société civile du secteur pour leur contribution soutenue à cette initiative.

En espérant que de ces trois jours de forum, sortiront des propositions efficaces voire un plan d'actions pertinent pour promotion de l'agro écologie au Mali, je souhaite un excellent forum à tous. »

SALIF DERRA,

Coordinateur technique du programme TAPSA Sahel, représentant le comité de coordination du programme au Sahel.



Salif Derra

« C'est pour moi un honneur et une fierté légitime que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et vous exprime mes sentiments de gratitude pour avoir répondu présent à l'invitation en ces jours d'échanges et de réflexions autour des enjeux et défis de l'animation territoriale pour une transition AEP.

Il n'est plus à démontrer que l'AEP dispose du potentiel pour être le support de systèmes alimentaires solides et démocratiques, garantissant un revenu conséquent et durable aux producteurs et la santé des communautés rurales, tout en préservant l'environnement.

L'agro écologie paysanne propose une approche alternative à l'agriculture conventionnelle qui met en valeur les processus et relations écologiques des agro écosystèmes et préserve la base des ressources naturelles tout en valorisant la diversité et les savoirs traditionnels pour améliorer les moyens d'existence des agriculteurs.

En effet, les initiatives et pratiques AEP accompagnées dans le cadre du TAPSA ont des rôles aussi divers que : i) la réduction de la pauvreté rurale, ii) l'éradication de la faim et de la malnutrition, iii) la promotion de l'agriculture saine et durable en mettant en avant les pratiques AEP et le consommé local iv) l'amélioration de la résilience de l'agriculture au climat et la valorisation des savoirs traditionnels des communautés locales.

Le programme TAPSA qui a facilité la tenue de cette rencontre compte 11 partenaires dans 5 pays du Sahel (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) dont 4 sont dans la région de Kayes. L'objectif général de ce programme est de contribuer à la souveraineté alimentaire au sein des territoires, en appuyant une dynamique de mobilisation et de renforcement des sociétés civiles engagées pour une transition vers une agro écologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire. Pour ce faire 6 axes d'intervention prioritaires ont été choisis à savoir :

- Soutien aux initiatives/expérimentations
- Renforcement de capacités organisationnelles et appui à la structuration
- Capitalisation, Production et diffusion de connaissances
- Sensibilisation, Communication, Education à la citoyenneté
- Mise en réseau
- Plaidoyer à différentes échelles (locale/nationale/régionale etc.)

L'accompagnement dans la mise en réseau, des initiatives et dynamiques collectives comme celle qui nous réunit aujourd'hui, constitue un point central dans la stratégie d'intervention du programme. Dans cette perspective, les partenaires TAPSA de Kayes ont initié, sous l'impulsion de la coordination du programme, un cadre de concertation multi-acteurs de promotion de l'AEP de la région de Kayes. L'objectif de ce cadre est d'être un dis-

positif d'animation territoriale à l'échelle régionale devant faciliter la transition vers l'AEP à travers la sensibilisation, la formation, le plaidoyer sur les méthodes et pratique AEP.

L'AEP doit être soutenue, car elle est co-élaborée, co-gérée et co-évaluée pour s'assurer de son appropriation par les acteurs. Les partenaires TAPSA se nourrissent de cette vision de co-développement de l'AEP, comme cela se témoigne à travers l'organisation collective et commune de ce forum. Nous sommes heureux de constater que ce cadre de concertation se consolide et constitue un terreau fertile pour le renforcement des synergies et complémentarités pour optimiser l'ancrage de l'AEP dans les territoires et favoriser les conditions de sa diffusion.

La thématique de ce forum : « animation territoriale et transition de l'AEP : enjeux et défis » s'inscrit dans les enjeux prioritaires du programme TAPSA à travers différentes études telles que l'analyse du SAT de la commune urbaine de Kayes qui est actuellement en cours avec le Grdr, la construction d'une batterie d'indicateurs permettant d'appréhender le degré d'agroécologisation d'un territoire pour lesquels l'animation territoriale pourrait s'avérer être cruciale...

Permettez-moi de remercier personnellement les autorités du Mali et particulièrement Monsieur le Gouverneur de la région de Kayes et son équipe pour leurs accompagnements au quotidien dans la mise en œuvre des actions du programme TAPSA.

A ces remerciements j'ajoute aussi tous les acteurs ici présents qui ne ménagent aucun effort pour appuyer et promouvoir les initiatives au profit de la transition AEP, gage d'une souveraineté alimentaire. Par ma voix, je réitère l'engagement de toute l'équipe de la coordination TAPSA-Sahel pour l'accompagnement des dynamiques collectives au profit du développement durable et inclusif des territoires Kayésiens.

Je ne saurais conclure sans dire merci et félicitation aux partenaires TAPSA-Kayes pour avoir organisé cette rencontre de haut niveau sur l'AEP à Kayes avec la participation des acteurs de Kayes mais aussi du district de Bamako et des autres régions du Mali. »

MEÏSSA FANE, Directeur de cabinet du Gouverneur de Région



« La cérémonie qui nous réunit ce matin s'inscrit dans le cadre de la promotion d'un modèle de production, de consommation et de commercialisation de produits agricoles bruts et/ou transformés pour le développement de notre économie. Le thème du forum : "Animation territoriale en Agro écologie – Enjeux et défis" soulève la problématique du système d'encadrement d'un monde paysan insuffisamment animé et pour lequel les partenaires que vous êtes occupent une place très importante

Notre pays accorde une place très importante dans le soutien à l'agriculture familiale, qui occupe plus de 80% des producteurs agricoles. Cette agriculture familiale longtemps restée très peu dépendante des intrants chimiques, subit cependant une convoitise de plus en plus forte de l'industrie chimique et des lobbies du secteur de l'agro-alimentaire.

Nous restons convaincus qu'une bonne politique agricole doit pouvoir concilier une production agricole abondante, de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire et un système de production qui préserve et protège l'environnement.

La loi d'orientation Agricole, la politique de Développement agricole et la loi foncière agricole sont des instruments juridiques que l'état malien a promulgués pour assurer le développement des pratiques agricoles maîtrisables par les populations et respectueuses de l'environnement. Les actions développées par les partenaires du cadre de concertation multi acteurs du TAPSA à Kayes rentrent en ligne droite dans les orientations de la politique agricole du Mali.

Je ne saurais terminer sans remercier le CCFD Terre Solidaire et l'AFD qui ont bien voulu accompagner les partenaires du TAPSA à Kayes pour la réalisation de cette activité.

Tout en vous exhortant à plus d'assiduité dans la conduite de vos travaux et en espérant que des recommandations fortes découleront de travaux, je déclare ouvert le forum régional sur la transition écologique à Kayes. »

II - ÉTAT DES LIEUX DE L'ANIMATION TERRITORIALE EN AGRO ÉCOLOGIE DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS (plénière d'ouverture)



« Quelle dynamique partenariat public-privé pour une animation territoriale efficace ? »

Animée par Mamadou Goïta (PhD), Directeur Exécutif IRPAD-Afrique



Mamadou Goïta

La clarification des concepts est essentielle pour parler un langage commun.

A. AGRO ÉCOLOGIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Une science
- Des pratiques (techniques, technologies...)
- Un mouvement social, culturel, écologique...
- Un mode de vie.

a) Agro-écologie paysanne dans les principes de base de la souveraineté alimentaire

- La finalité de l'Agriculture promue est de nourrir sainement et durablement les populations et c'est seulement après que la création de la richesse et des emplois intervienne (ne sont pas exclus)
- Travaille avec l'environnement dans le sens du respect des principes de la durabilité de la production basée sur les modes de production, de transport, de conservation, de transformation/valorisation, de consommation et d'accès aux marchés agroécologiques
- Pourvoyeuse d'emplois durables aussi bien pour les membres de l'exploitation que pour d'autres personnes extérieures

- Promeut de façon systématique la diversification de la production en minimisant d'abord les risques au lieu de maximiser les profits (combat les systèmes de monoculture destructeurs de l'environnement)
- Contribue à organiser les marchés territoriaux de produits alimentaires selon une approche d'échelle qui va du niveau du ménage/exploitation au niveau international en passant par le village ou le hameau, la commune (là où elle existe), la région, le pays, la sous-région, etc.). Elle contribue à l'Economie Sociale et Solidaire avec une meilleure redistribution des ressources générées/mobilisées
- Promeut la recherche participative dans l'espace de production jusqu'à la consommation et assure la formation professionnelle continue structurée autour des modes de vie
- Les moyens de production se retrouvent sous le contrôle des paysans et paysannes, éleveurs, pêcheurs et exploitants forestiers
- Elle est orientée vers l'atteinte de la souveraineté alimentaire dans le respect et la dignité.



Elle a six dimensions à prendre en compte :

1. La dimension idéologique
2. La dimension politique
3. La dimension économique
4. La dimension géographique (environnementale)
5. La dimension technique
6. La dimension socio-culturelle

L'objectif de l'animation territoriale & transition agro écologique est de :

Changer les comportements pour accompagner la transition agro écologique des territoires

- L'animation territoriale est un outil pour accompagner les acteurs du territoire dans l'adaptation de leur comportement à l'égard des questions de transition agroécologique, qu'ils soient des professionnels Agricoles, des particuliers citoyens engagés, des collectivités publiques ou des privés.
- Il s'agit d'apporter des solutions agro écologiques adaptées aux problématiques de terrain et au contexte particulier d'un territoire.
- Mission transversale par définition, l'animation du territoire intervient sur l'ensemble des champs d'action des collectivités territoriales mais aussi et surtout des organisations de la société civile (OSC), qui sont structurées autour d'une ou de plusieurs personnes formées au métier et aux techniques de l'animation des espaces.
- L'animation territoriale questionne la mise en œuvre de la mobilisation et de la participation citoyenne à la définition des politiques territoriales, à travers la mise en place des cadres de concertation, la mise en réseaux des acteurs, la définition des problématiques territoriales, etc.
- L'animation territoriale est également au cœur de la territorialisation des actions et de l'adaptation des politiques de l'Etat et des collectivités territoriales au plus près des besoins réels et spécifiques des territoires.
- L'animation pourrait ainsi être considérée comme le vecteur d'une dynamique émancipatrice, libératrice ou conscientisante.

- L'une des caractéristiques identitaires des animateurs reste toujours liée à leurs capacités à s'appuyer sur les dynamiques sociales de proximité et à construire des initiatives en dehors des institutions. Ainsi, on peut dire que le rôle des animateurs consiste à mettre en place des programmes d'animation dans le cadre d'une stratégie pédagogique et éducative spécifique aux publics auxquels ils sont destinés, avec plusieurs niveaux opératoires qui vont (en adéquation avec leur niveau de qualification) de la simple exécution, à l'expertise (les relais agroécologiques de la CNOP par exemple).

b) Historique de l'évolution de l'animation territoriale

- Une territorialité de l'animation
- En Afrique de l'Ouest, le processus de territorialisation de l'animation est le résultat de différentes évolutions du contexte sociétal dans et sur lequel l'animation intervient :
- La première de ces évolutions est celle consécutive à la décentralisation, aux décentralisations devrions nous dire, qui depuis le début des années 90, animent le paysage politique par la redéfinition des compétences des collectivités locales et la montée en puissance des dispositifs dits « territorialisés ». Ces dispositifs influent sur les pratiques de l'animation, en redéfinissent parfois les contours, font apparaître de nouveaux acteurs ou reconfigurent la place de certains.
- Ces politiques territoriales, qui transforment les communes, les intercommunalités, les préfectures/départements et les régions en véritables territoires de l'action, participent à la complexification du système animation et interrogent également le principe d'égalité territoriale.

c) Une évolution intimement liée à l'évolution du mouvement paysan : une longue histoire récente

- **Bien avant la période coloniale : différentes formes traditionnelles d'organisations paysannes.**
 - « Naam » au Burkina Faso
 - « Ton » au Mali où déjà « Kurukanfuga » organisait les groupes socioprofessionnels
 - Des prémisses à la structuration actuelle du mouvement paysan



◦ **Essentiellement 4 grandes périodes :**

1960 à 1970 : première décennie des Nations Unies pour le développement de l'Afrique : « les éléphants blancs » et le début du processus d'endettement

- Premières tentatives « réussies » d'organisation du monde rural autour des sociétés de développement agricoles
- Animation par les leaders des tons villageois et certains membres surtout avec les champs collectifs
- Contribution des communicateurs traditionnels dans l'animation

1970 à 1980 seconde décennie des Nations Unies pour le développement de l'Afrique, reconnaissance des besoins et des services de base de l'Afrique par les NU : renforcement de la question de la dette et les premières poches de sécheresse au Sahel

- La mise en place des premiers réseaux d'OP dépassant le niveau national notamment dans les pays du Sahel pour prendre en charge les conséquences de la sécheresse
- Groupements Naam au Burkina Faso qui dépassera les frontières.

Début « 80 à début 90 » : début de la crise de l'endettement avec l'identification et la mise en œuvre des PAS. Premiers résultats des PAS et revendications pour des PAS à dimension plus sociale. Exacerbation de l'injustice sociale.

- Meilleure organisation des OP pour prendre en charge les services aux membres après le désengagement de l'Etat.
- Réflexions pour la mise en place des fédérations nationales

Début 90' à nos jours : débats autour de la mondialisation et ses mécanismes aussi bien au Sud qu'au Nord

- Début des processus de décentralisation dans les différents pays de l'Afrique de l'Ouest
- Promotion coopérative
- Mise en place des fédérations nationales de producteurs (autour des filières et « généralistes »)
- Mise en place de réseaux dépassant les frontières des pays
- Mise en place des chambres d'agriculture créées par certains Etats
- Naissance du ROPPA en 2000 pour une dynamique régionale.



B. QUELQUES REPÈRES A RETENIR

- **Octobre 1996 :** Concept de souveraineté alimentaire par la Via Campesina à Rome (FAO)
- **2000 :** Naissance du ROPPA au Bénin
- **2004 à 2006 :** Dynamique de la LOA au Mali ou l'aire des politiques publiques participatives
- **Février 2007 :** Forum de Nyéléni pour redéfinir les principes de la souveraineté alimentaire
- **Novembre 2007 :** Forum à Nyéléni sur les alternatives agroécologiques à la Révolution Verte
- **2011 :** Forum Social Mondial de Dakar avec la naissance officielle de la convergence
- **2010 à 2017 :** Dynamiques des politiques publiques foncières (PFA & LFA)
- **2018 à nos jours :** Dynamique de la politique publique semencière

C - LES ESPACES DYNAMIQUES

- Les espaces de luttes sectorielles (semences, terres, eaux, marchés, transformation, alimentation durable...)
- Espaces de convergence
- Dynamiques PPP sans les paysans (4èmeP)
- Dynamiques PPPP
- Plateformes multi-acteurs qui sont le modèle abouti du « PPPP »

III - POINT DE DÉBAT 1



Mamadou Goïta, (PhD), Directeur Exécutif IRPAD-Afrique

1. ASPECTS LIÉS AU CONCEPT AGRO-ÉCOLOGIE :

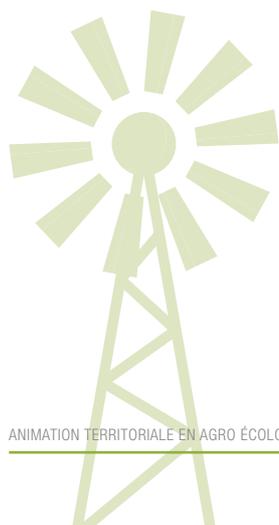
- « L'aspect transition ne veut pas dire abandonner les pratiques conventionnelles subitement mais il s'agit de diminuer progressivement l'utilisation des intrants chimiques de synthèse »
- « L'efficacité de rendement est plus importante pour la production agroécologique par rapport à la production conventionnelle »
- L'importance d'informer davantage les principaux acteurs sur le Manifeste de Nyéléni sur le l'AEP, toute chose qui permettra de parler le même langage.

2. SUBVENTIONS DES FACTEURS DE PRODUCTION :



Noumou Sidibé, Producteur agroécologique - Kayes

- Si on subventionne les importations d'intrants chimiques de synthèse, pourquoi ne peut-on pas subventionner les paysans produisant l'engrais organique, en les considérant comme les intendants des ressources naturelles.





Ibrahim Sarr, Directeur technique de RHK

- « La subvention des engrais et des semences hybrides lient les producteurs et le Mali aux pays qui les produisent donc entraîne une perte de souveraineté. Vu que le carburant peut représenter jusqu'à 40% des coûts de production, il serait judicieux de se tourner vers les sources d'énergies renouvelables notamment l'énergie solaire ».
- « Vu que le Mali est l'un des pays africains allouant le plus d'argent dans l'agriculture soit 15% du budget de l'État, la profession doit veiller à ce que cette manne soit utilisée à bon escient. On a les moyens de changer les choses en utilisant les ressources internes ».

- « Il y a la possibilité de mieux équiper les producteurs en dirigeant une partie des moyens venant de la production de l'or par exemple ».

3. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE :

- « Le cadre juridique et législatif au Mali peut être considéré comme favorable aujourd'hui mais la mise en œuvre de ces politiques peine à se matérialiser »

4. CONSOMMATION RESPONSABLE :

- « Tant que les productions locales agro écologiques ne sont pas vendues chez le boutiquier au coin de rue, elles ne seront pas accessibles au citoyen moyen ».
- « Tant que nous ne sommes pas les consommateurs de ce qui est produit en agro écologie, la dynamique ne va pas prendre une nouvelle dimension ».
- « Il y a des liens forts entre les systèmes de production de commercialisation et de consommation si la cohérence manque à une échelle, le résultat ne sera pas à hauteur de souhait ».





An aerial photograph showing a vast agricultural landscape. The foreground and middle ground are dominated by dense, green banana plantations. To the left, there are several rectangular plots of land, some of which appear to be under construction or recently cleared, with visible soil and some structures. The background shows more open fields and a line of trees under a clear sky.

PARTIE I

LE FONCIER AGRICOLE



MODÉRATEUR : Ousmane M'Barké Diallo (AOPP)

PANÉLISTES : Chantal Jacoveti (personne ressource et membre de la CMAT),
Madou Diarra (CNOP) et Zoumana Traore (point focal COFO à la DRA de Kayes)

I - INTRODUCTION PAR LE MODÉRATEUR :



Ousmane Barké Diallo,
Responsable de la CNOP chargé des questions foncières

- Les COFOs sont des institutions foncières prévues par la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et la Loi sur le Foncier Agricole (LFA) dans les cercles, les communes et les villages ou fractions dont le but est d'assurer une gestion foncière basée sur les Us et Coutumes.
- La LOA de 2006 prévoit les COFOs locales et communales dont les préfets et sous-préfets assurent la présidence.
- La LFA de 2017 prévoit les COFOs villageoises ou de fraction dont la présidence est assurée par le chef de village ou de fraction.

A. RAPPEL DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE PAR MME CHANTAL JACOVETI



Chantal Jacovetti,
Personne ressource sur la question foncière et l'AEP

- Le foncier dans nos sociétés traditionnelles ne posait pas de problème étant bien géré à travers les us et coutumes.
- Seul le code domanial et foncier existait avec parfois des contradictions.
- Avec la croissance démographique mondiale, le changement climatique (raréfaction des ressources naturelles), la mondialisation, le foncier est devenu un enjeu. La pression des multinationales fait de l'accaparement des terres un phénomène inquiétant.
- La profession agricole s'est voulue avant-gardiste en s'enquérant des expériences de gestion des terres dans d'autres pays à travers le monde. Cela a abouti à la rédaction du mémorandum paysan sur le foncier agricole et plus tard aux articles de LOA concernant le foncier.
- Une politique foncière agricole a été élaborée de façon participative, suivie de la loi sur le foncier agricole et le décret sur les commissions foncières agricoles.
- La Loi sur le foncier agricole a été élaborée suivant une approche participative. Une loi qui respecte les droits coutumiers sur le foncier et autorise la déconcentration des COFOs jusqu'au niveau des communes et hameaux.
- Le principe de la domanialité a fait de la place à la reconnaissance des droits coutumiers. C'est la première fois que la terre des communautés rurales a été reconnue au Mali.
- La nouvelle loi foncière consacre :
 - Enregistrement des parcelles avec une attestation collective des terres.
 - Reconnaissance des droits de ceux qui exploitent des terres depuis plusieurs décennies.





B. LA FINALITÉ ET LA DEMARCHE COFOs :

- Promouvoir le vivre en ensemble, en paix ce qui en fait une loi par et pour les communautés villageoises. Les COFOs sont des outils de paix dans le village.
- Les disputes seront résolues à travers la rédaction d'un document d'entente qui sera signé par les parties prenantes.
- Pour soutenir le travail des COFOs, Chaque village doit élaborer des conventions locales servant de base à la gestion des ressources naturelles. Ses conventions se basent sur les us et coutumes qui caractérisent une communauté donnée.

C. RÔLES DES COFOs :

- Procéder à la conciliation des parties à un litige foncier Agricole, préalablement à la saisine des juridictions compétences
- Contribuer à l'inventaire des Us et Coutumes en matière foncière

- Participer à l'institution du cadastre au niveau de la collectivité concernée
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion foncière de la collectivité concernée
- Donner un avis sur toutes les questions foncières dont elles sont saisies.

D. COMPOSITION DES COFOs (niveau village) :

Le fait d'emmener la COFO au niveau village/hameaux a permis de rapprocher le service des citoyens.

Au niveau village, le chef de village est le Président de la COFO. Elle est composée de

- Le représentant des chefs de terres
- Représentant du Conseil de village
- Représentant des femmes du village
- Représentant des jeunes du village
- Un représentant de toutes les corporations

II - COMMISSIONS FONCIÈRES À KAYES : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES COFOS A KAYES :

présenté par Monsieur Zoumana Traoré (point focal de COFO Kayes) et Monsieur Madou DIARRA Vice-Président CNOP

- Les actions menées par l'Etat à travers le Secrétariat Permanent de la loi d'orientation agricole et les partenaires au développement (HSI, PRAPS, CNOP/FAO, ASAP-PAPAM, GRDR, Amassa Afrique Verte) Plateforme des organisations de Kayes, ont permis d'activer l'opérationnalisation des dispositions foncières de la LOA et de la LFA de part et d'autre dans la région de Kayes.

Ainsi de 2009 à nos jours, les interventions ont permis :

- La mise en place de 4 COFOs locales à Kita, Keniéba, Niouro et Diéma
- La mise en place de 113 COFOs communales dans les cercles de Kayes, Kita, Diéma, Bafoulabé, Yelimané, Niouro et Keniéba
- L'installation de 10 COFOs villageoises dans les cercles de Kita, Bafoulabé, Kayes et Yélimané
- La nomination d'un (01) point focal pour les COFOs à la DRA de Kayes
- La mise en place d'un (01) cadre de concertation multi acteurs de la gouvernance foncière



Madou Diarra, Vice-Président national CNOP et Président régional Kayes de la CNOP

A. RÉSULTATS OBTENUS PAR LES COFOS DE LA RÉGION DE KAYES

De leur mise en place à maintenant les COFOs ont obtenus des résultats satisfaisants malgré le manque de moyens financiers pour leur fonctionnement.

- PV de conciliation entre les parties à un litige foncier Agricole : **10**
- Tentative de conciliation des parties à un litige foncier Agricole : **04**
- Homologation par le juge du PV de conciliation : **01**
- Entente foncière entre les parties en conflit : plus de **02**
- Le renvoi par le juge du dossier de litige foncier Agricole pour avis de la COFO : **05**
- Plus de **10** formations des acteurs sur : le contenu de la LOA, la LFA, les décrets d'application, l'utilisation de certains outils de gestion des COFOs.
- L'animation de débats communautaires autour du foncier rural : **plus de 03**
- Les débats et interview sur les COFOs dans les radios de proximité : **07**



Zoumana Traoré, Point focal des COFOs au niveau de la Direction régionale de l'agriculture de Kayes

B. DIFFICULTÉS DES COFOS DANS LA RÉGION

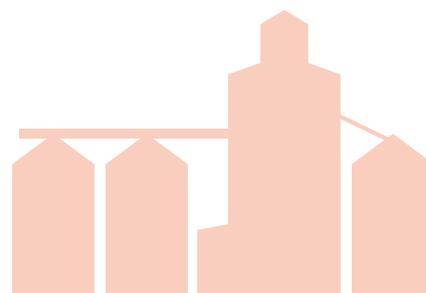
- Manque de renforcement de capacités de certains membres des COFOS sur leurs rôles et responsabilités
- Insuffisance d'outils de gestion
- Faible information et de sensibilisation des populations rurales sur le contenu de la LOA, la LFA, les décrets d'application
- Absence/Insuffisance de la tenue des réunions statutaires des COFOS
- L'absence des réunions statutaires du CERA qui est l'organe régional de suivi des dispositions de la LOA
- Opérationnalité de certaines COFOS, faute de moyens
- Insuffisance de suivi des COFOS par le point focal et les autres membres du cadre de concertation multi acteurs de la gouvernance foncière.

C. ENJEUX LIÉS AU FONCIER AGRICOLE A KAYES

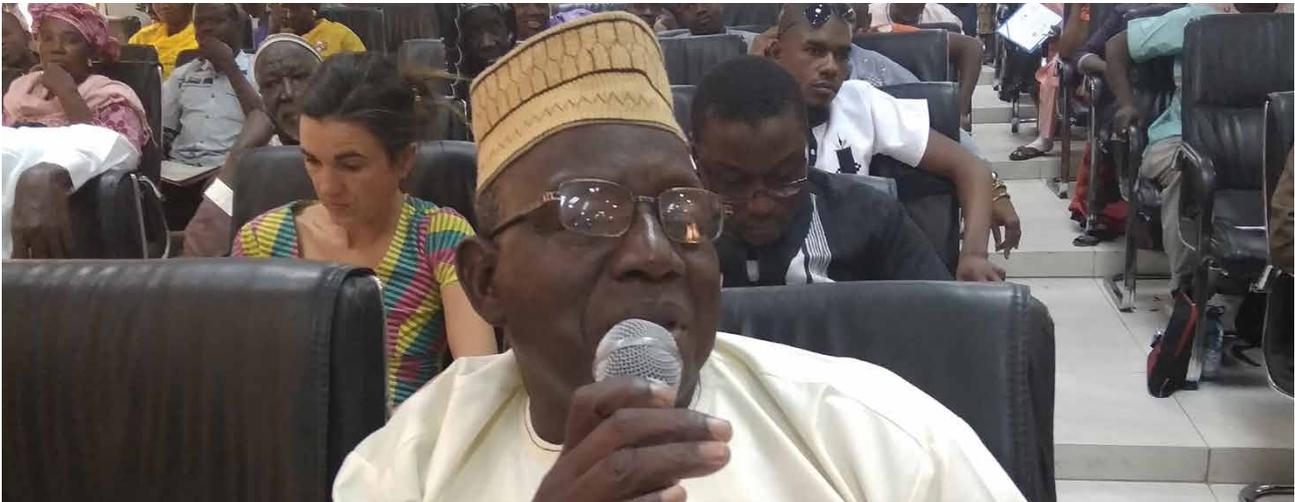
- **L'augmentation des conflits** : la diminution des ressources naturelles (terre, eau, forêt) dus aux changements climatiques, l'incohérence entre les textes en matière du foncier, l'incivisme grandissant et le passage des transhumants sans respects des couloirs de passage constituent des sources de conflits entre les utilisateurs du domaine foncier Agricole.
- **La montée en puissance de l'orpaillage traditionnel et les sites d'exploitation des sociétés minières** : Lorsque l'or ou une autre ressource minière est découvert, le constat est que les droits coutumiers ne sont pas protégés même au niveau des sociétés minières qui sont soutenues par le code minier.
- **Le développement du marché foncier surtout en zone péri-urbaine**
 - La multiplicité des acteurs (domaine, urbanisme, collectivités, administration publique, chefs coutumiers, etc.) intervenant dans le foncier.
 - D'autre part le phénomène de l'urbanisation affecte fortement les populations vivant dans les périphéries des villes : vente, grands travaux, implantation des entreprises, habitation... au détriment de l'Agriculture.

D. DÉFIS LIÉS AU FONCIER AGRICOLE À KAYES

- Comment asseoir une bonne gouvernance foncière autour des ressources naturelles en prenant en compte les bons systèmes de gestion coutumière du foncier ?
- Quelles stratégies pour sécuriser les terres des communautés en particulier les communautés rurales ?
- Comment assurer un système de gestion sous-régional du foncier au niveau des zones frontalières qui repose sur les bonnes pratiques existantes entre les communautés vivantes à la frontière ?
- Comment faire respecter les droits coutumiers des communautés victimes de l'exploitation des ressources minières, en se basant sur la LFA et autres textes qui préservent les droits des communautés rurales ?
- Comment assurer l'opérationnalisation de la LFA pour que les populations vivant dans les villages ou fractions puissent mieux la comprendre et s'approprier de son contenu ?
- Quelles stratégies pour préserver les semences locales à travers la sécurisation foncière des exploitations agricoles ?
- Quel mécanisme à adopter pour assurer la fonctionnalité des COFOS (locales, communales et villageoises) ?
- Comment promouvoir le dialogue multi acteurs à travers un cadre de concertation sur le foncier à tous les niveaux de la région de Kayes (région, cercle et commune) ?
- Comment faire évoluer les Us et Coutumes en faveur de l'accès des couches vulnérables aux ressources naturelles (terre, eau et forêt) ?
- Quel mécanisme pour un suivi régulier des COFOS ?
- Comment assurer la coordination des interventions ?



III - POINT DE DÉBAT 2



Mahamadou Diallo, Président du RHK



Mamadou Coulibaly, Président du conseil régional de la société civile de Kayes

- L'accès aux droits collectifs pour les terres des coopératives pour prévenir les litiges liés à la succession. A l'intérieur de ce titre collectif des baux emphytéotiques sont octroyés aux membres.
 - La profession doit veiller à l'application du plan d'action élaboré pour l'opérationnalisation des COFOs ; notamment pour :
 - faire un répertoire des us et coutumes sur la base desquels les acteurs de la justice peuvent tranchés.
 - amener l'Etat à se fixer des objectifs en matière d'opérationnalisation des COFOs.
 - C'est un devoir régalien de l'Etat de financer le fonctionnement des COFOs c'est une question de souveraineté.
 - Les terres agricoles de collectivités territoriales permettent aux CT de réaliser des investissements agricoles collectifs.
 - La disponibilité de 16 outils de transaction concernant le foncier au niveau du secrétariat de la LOA.
 - Les initiatives d'autonomisation des COFOs à travers la contribution propre des citoyens gagneraient à être connues.
 - De façon générale, les communautés ont besoin de renforcer les capacités sur la connaissance des textes en matière de foncier et le fonctionnement des COFOs.
- Les acquis de la loi foncière agricole sont en train d'être remis en cause dans le projet de code domanial et foncier.**







PARTIE II SEMENCES PAYSANNES



MODÉRATRICE : Anne Berson (BEDE)

PANÉLISTES : Abderrahmane Traoré (COASP-Mali), Oumar Coumaré (AOPP)



De gauche à droite : Oumar Coumaré (AOPP), Anne Berson (BEDE), Abdrahmane Traoré (COASP-Mali)

I - ANALYSE DU CONTEXTE

o Sur le plan production

Tableau des Superficies emblavées, besoins en semences, quantités semences produites certifiées et utilisées, contribution des secteurs formel et informel au Mali de 2005 à 2011 :

Spéculations de 2005 à 2011	Superficies emblavées en ha	Besoins en semences en kg	Contribution du secteur conventionnel		Contribution du secteur paysan	
			Quantité	%	Quantité	%
Arachide	332012	34 861 277	11500	0,03	34 849 777	99,97
Fonio	51 4 04	1 542 110	4250	0,28	1 537 860	99,72
Maïs	431090	8 621 800	551500	6,49	8 070 300	93,51
Mil	1 520 927	7 604 534	40166	0,53	7 564 367,5	99,46
Niébé	264642	5 292 840	16830	0,33	5 276 010	99,67
Riz	538 164.5	43 053 160	1 594 830	3,84	41 458 330	96,16
Sorgho	1 009 895	7 069 266	58000	0,83	7 011 266	99,17
Voandzou		1 912 747	0	0		100

Source (DNA ; LABOSEM, CPS Ministère de l'Agriculture)

A. ÉTAT DES LIEUX DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU SYSTÈME SEMENCIER AU MALI ET DE LA PLACE DES SEMENCES PAYSANNES ET DES DROITS DES AGRICULTEURS

Schéma du cadre juridique applicable aux semences végétales au Mali

Pluralité des régimes juridiques applicables aux semences d'origine végétale - Synthèse du cadre normatif des semences au Mali



Une pluralité d'instruments juridiques souvent contradictoires :

- Banque Mondiale / FAO
- Principaux pays exportateurs de semences : France (processus CILSS-UEMOA), Etats-Unis (USAID est le principal bailleur de fonds du processus réglementaire CEDEAO)
- Multinationales de l'agrochimie (Syngenta, Monsanto, Bayer, Yara...)
- Centres internationaux de recherche (ICRISAT, IITA, etc.)
- Programmes soutenus par Fondations Gates, Rockefeller, comme AGRA, PSAO

B. APPROCHES DU SNP :

- Concertations paysannes en langues locales pour :
 - Eclairer les termes/définitions : locales, traditionnelles -> définition des semences paysannes
 - Concertation avec les organisations faïtières AOPP, CNOP -> adhésion allant vers la Validation stratégie à 2 piliers :
 - Pilier 1** : Renforcer nos systèmes semenciers paysans au sein de nos organisations, communautés, terroirs
 - Pilier 2** : Veille juridique et d'information, cadres de concertation et plaidoyers

C. ÉLÉMENTS DE BILAN :

- Fort potentiel des semences paysannes pour l'**agro-écologie paysanne**
- **Reprise de confiance des semences paysannes et savoirs paysans : elles sont majoritaires**
- Système actuel reconnaît principalement les critères de l'industrie semencière
- Semences paysannes sont relayées au niveau « informel », comme **semences traditionnelles...** dans lesquelles la recherche moderne et l'industrie veulent continuer de puiser pour leurs semences brevetées.
- Nécessité d'une définition et reconnaissance claire des **semences paysannes sont fondamentales pour souveraineté alimentaire**
- **Reconnaitances des systèmes semenciers paysans et des droits collectifs**
- Au niveau du cadre normatif, encore un espace pour les droits des agriculteurs à utiliser librement leurs semences paysannes —> Mise en application art 9 TIRPAA
- Volonté des acteurs pour un cadre de dialogue et de concertation nationale
- Révision de la politique semencière en cours : **opportunité ?**



II - DYNAMIQUES ENCLENCHÉES POUR LA RECONNAISSANCE DES SYSTÈMES SEMENCIERS PAYSANS

- Création du cadre de concertation SNP pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans, (Présidence ministère agriculture, Secrétariat CNOP, Animation COASP, CNOP, AOPP), Concertation multi acteurs : communions locales, ministères, direction nationale, université, institutions de recherche, profession agricole et société civile.
- Proposition d'un chapitre qui reconnaissance systèmes semenciers paysans
- Les consultations bilatérales sur le système semencier malien et son cadre juridique
- Les ateliers pour le partage des visions et stratégies des organisations paysannes pour la reconnaissance des semences paysannes et les droits des agriculteurs
- Les ateliers multi-acteurs
- Cadre de concertation pour la reconnaissance des semences paysannes et des droits des agriculteurs au Mali.



A. CARACTÉRISATION DU SYSTÈME SEMENCIER MALIEN

SYSTÈME SEMENCIER PAYSAN	SYSTÈME SEMENCIER CONVENTIONNEL
Production	
En dehors de certaines espèces et variétés pour lesquelles le paysan organise séparément et de façon isolée la multiplication de semences, la majeure partie des semences traditionnelles provient des parcelles de production pour la consommation. Le matériel devant servir pour semence étant sélectionné au champ, ou à la récolte ou parfois sur prélèvement sur les récoltes.	Organisée depuis la création variétale jusqu'à la production de semences certifiées avec responsabilisation d'acteurs clés à différents niveaux (semence du sélectionneur, pré-base, base, R1, R2). Cette distribution théorique des responsabilités n'est souvent pas rigoureusement suivie. Faute de structures appropriées, la Recherche est généralement sollicitée pour accomplir les fonctions de fournisseur de semence du sélectionneur, semence de pré-base et de base. Pour certaines espèces la Recherche va jusqu'à la semence R2.
Contrôle de qualité	
Très limitée ou inexistante. Des évolutions vers le système participatif de garantie sont à envisagées.	Le contrôle et la certification à différents niveaux de la production est confiée à la DNA et est basé sur des normes en vigueur.
Réipients utilisés	
Divers modes/conteneurs de conservation sont adoptés en fonction des types de semences (jarre, grenier, sacs, bouteille, etc.)	Les semences sont conditionnées dans des sacs de différentes tailles.
Produits de conservation	
Cendre de bois, feuilles, racines, déjection d'animaux, piment, etc.	Les semences sont traitées avec des insecticides et stockées dans des magasins.
Systèmes de distribution	
Dons aux proches, échange, vente au marché (limité à certaines espèces). Le système a un caractère social, les prix, s'il y a vente sont généralement assez faibles ce qui facilite l'accès à un grand nombre de producteurs.	La distribution est organisée à travers les services de vulgarisation mais n'est souvent pas suffisamment décentralisée, les prix pratiqués sont souvent élevés ce qui rend difficile l'accès pour tous les petits producteurs.
Informations	
Bien que les informations soient orales sur les variétés, elles sont très bien véhiculées et partagées.	Présence de fiches techniques sur les variétés parfois en langues locales. Les radios et autres médias sont mis à contribution pour la diffusion de l'information. Malgré tout ceci l'effet attendu n'est souvent pas obtenu.
Protection	
Absence de système de protection des variétés. NB : Le système est fonctionnel et durable et ne dépend d'aucun financement ou de décision extérieure au milieu.	Existence de système de protection des variétés. NB : Le fonctionnement du système est fortement lié aux financements et fonctionne par conséquent avec discontinuité.

B. AXES D'INTERVENTION DES MEMBRES DU COASP :



Anne Berson



Abderrahmane Traoré

C'est la vision holistique de considérer l'agro écologie paysanne comme un tout. Il s'agit d'assurer la traçabilité des semences paysannes pour prévenir d'éventuelles tentatives de :

- Brevetage par des industries semencières
- Faire revivre les savoir-faire paysans dans la sélection des semences paysannes afin de préserver ces savoirs et conserver les semences
- Développer le système de garantie participatif (SGP) à tous les niveaux des filières des productions agro écologiques.

Donc le COASP fait **revivre ces méthodes séculaires** de sélection des semences paysannes pour qu'elles ne disparaissent pas. Informer et faire **revivre nos recettes alimentaires** afin de **tirer vers le haut** la demande des semences paysannes.

C. TÉMOIGNAGES DES ACTEURS DE LA SEMENCE PAYSANNE :

Cas du Logo : Thomas Diawara

« Une case a été construite dans le village de Logo par notre association DJANDJE et l'animation de la case est assurée par les membres de l'association avec l'appui technique du Grdr. Dans le cadre de la campagne hivernale 2018-2019 nous avons fait des parcelles de production de semences (4 parcelles de 200m² chacun) en vue de faciliter la multiplication des semences paysannes autour de cases pour conserver surtout les variétés en voie de disparition. Des techniques de productions pour multiplier les semences sont expérimentées avec des résultats probants (croissance normale des cultures en dépit du retard avancé dans l'installation des pluies en hivernage 2019). Aussi d'autres activités sont menées au tour de la case : les formations en technique d'agro écologie et animation de la vie associative, voyages d'échange, etc.»



Thomas Diawara, Président de l'association DJAN-DJE, Promoteur de semences paysannes

Expériences des femmes de Sandaré

qui ont bénéficié de l'initiative AEP du Grdr (présenté par Mme Sogona COULIBALY, membre du RHK et relais paysanne) : elle a partagé leurs expériences sur la production de semences de piment (gnagané) et aussi l'échalote. Leur production est agroécologique. Les échalotes sont triées et emmagasinées. L'Union de Sandaré s'est lancée aussi dans la production du fonio et de sorgho très adapté au contexte de changement climatique car elles parviennent à récolter même avec l'arrêt précoce des pluies.



Sogona Coulibaly, Relais formatrice en AEP, Secrétaire administrative de la coopérative Jama-Jigi de Sandaré

Cas de Bafoulabé

« Association DJEKAFO de Bafoulabé qui a co-organisé avec l'appui du Grdr la réunion annuelle COASP-Mali et la foire des semences paysannes en mars 2019. Son président Mamadou Sissoko a partagé leurs expériences sur l'animation territoriale pour la production, la valorisation, la conservation de notre biodiversité semencière paysanne. Sur nos territoires, on se partage des expériences, des formations animées par certains membres de l'association et parfois des compétences (leaders d'OP et techniciens) externes. Pour faire la promotion de nos pratiques de diffusion des semences paysannes nous œuvrons par expérimentation pour convaincre certains sur l'importance de nos semences paysannes et surtout l'autonomie semencière car tout producteur est fier de produire ses propres semences.



Sur les 15 % du budget alloué à l'agriculture, notre souhait est qu'une partie soit alloué à la promotion des semences paysannes et de l'agroécologie d'une façon globale. Notre structure faitière le COASP est impliqué dans l'élaboration du plan d'action de la politique semencière et veille à ce qu'une place importante soit réservée aux semences paysannes.»

Mamadou Sissoko, Président de l'association Djekafo de Bafoulabé, Promoteur de semences paysannes

III - POINTS DE DÉBAT 3



Les échanges ont tourné sur les points suivants :

- Le financement de la recherche est une question de souveraineté, le Mali doit inverser cette tendance en augmentant les fonds alloués à la recherche agricole. Le financement de la recherche publique est assuré en grande partie par les PTF qui ont leurs propres orientations et donc fixer leurs objectifs.
- Les fonds importants pour l'achat des semences importées (hybrides...) dont certaines sont de mauvaise qualité et les conséquences s'accroissent avec le changement climatique (cf. arrêt précoce des pluies)
- La dépendance semencière et donc alimentaire vis à vis de l'extérieur
- La non-reconnaissance officielle des semences paysannes même si sur le terrain les producteurs échangent entre eux leurs semences.





PARTIE III PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES



MODÉRATRICE : Pr Amadou Coulibaly

PANÉLISTES : Almouner Yattara (Eléphant Vert) et Ramadan Sylla (CNOP)

I - HISTORIQUE DE L'AGRO ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

- **L'agriculture a commencé par l'agro écologie**
- Avec les **Guerres mondiales** et la croissance démographiques le besoin d'accroître la production pour satisfaire la demande a entraîné l'invention d'autres méthodes de production
- A la fin de la guerre, les populations ont utilisé les infrastructures de la guerre comme usine de fabrication des intrants chimiques
- Les productions et les revenus ont certes augmenté mais les populations ont constaté que de plus d'une **vingtaine de nouvelles maladies** faisaient leur apparition dans des pays comme l'Italie
- Des alertes ont été faites à travers la **mort des abeilles** qui sont les pollinisateurs
- Pour solutionner le conseil agricole a été instauré, pour juguler cette crise naissante
- La réduction des quantités des traitements aussi n'a pas eu les effets escomptés
- Ensuite est apparu la **connaissance des déprédateurs** et autres insectes utiles d'où les concepts de **lutte biologique**, de **lutte intégrée**, finalement **l'agroécologie** a vu le jour
- Donc il y a un retour aux sources
- L'agroécologie promet l'augmentation de la production en préservant l'environnement, promettant les liens sociaux dans la production
- Au Bénin, il y a une variété de sorgho jaune qui peut soulager la femme en âge de procréer lorsque des difficultés surviennent
- La rotation et l'association culturale sont des pratiques qui ont toujours coexistées au Mali
- L'agroécologie **ne vise pas à donner des nutriments aux plantes mais au sol**, ainsi la plante y puisera ce dont elle a besoin.

Pr. Amadou Coulibaly, Enseignant chercheur à l'IPR.IFRA de Katibougou, Personne ressource au COASP-Mali





Ramadan Sylla,
Animateur de la plateforme AEP nationale au niveau de la CNOP



Almouner Yaattara,
Directeur Commercial de Elephant Vert

A. APPROCHE CNOP PAR RAMADAN SYLLA :

2009 Agro écologie paysanne : la CNOP a développé 12 référentiels de formation développés dans les sous-secteurs de l'agriculture dont en agro foresterie, aviculture, fertilisation des sols, lutte contre les ravageurs, semences paysannes, gestion durable de l'eau, transformation des produits agricoles. Tous ces référentiels sont basés sur les savoir-faire paysans.

2015 Tenue d'un forum à Nyeleni sur l'agro écologie. A travers le PAIES, les acteurs ont créé une plateforme multi acteurs sur l'agro écologie.

B. ENJEUX DE L'AGROÉCOLOGIE :

- Méconnaissance des apports de l'agro écologie par certains décideurs
- Un besoin de travailler avec la recherche dans sa diversité bien assurer la transition agroécologique
- Diffusion des connaissances par les centres de formations agricoles
- Plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour financer la transition agro écologique
- Soutien des autorités administratives est un vecteur important pour réussir cette transition
- Réalisation d'études de Capitalisation des initiatives Agroécologiques à travers le Mali.

C. DÉMARCHE ÉLÉPHANT-VERT DANS LA TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE :

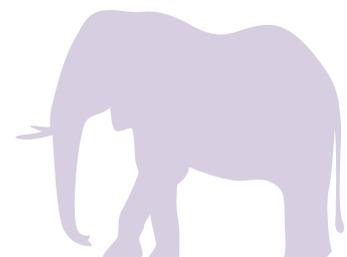
5 catégories de bio-intrants dans le cadre de l'agriculture durable :

- **Bio-fertilisants** (Fertinova) ont un double rôle d'améliorer la structure du sol et d'apporter des éléments nutritifs aux plants.
- **Bio-stimulant** (ce n'est pas de l'engrais chimique) : c'est à base de champignon et de bactéries. La sélection de ces micro-organismes en Labo constitue les bio-stimulants.
- **Bio-pesticides** : matières actives qui viennent du sol.

Le slogan d'éléphant vert est d'œuvrer pour une agriculture durable. Les produits sont certifiés 100% biologiques.

Ces produits sont testés à travers des essais en milieu paysan par des producteurs pour voir leurs capacités d'adaptation aux conditions agro écologiques. Après les produits nécessitent **une homologation** et sont mis à la disposition de la recherche agricole (IER). **La validation de l'IER** est un préalable à la demande d'homologation.

Des tests de démonstrations sont ensuite faits en milieu paysan dans les régions. Pour voir l'efficacité des produits par rapport aux pratiques conventionnelles et c'est après qu'ils seront en vente auprès des producteurs.



II - POINT DE DÉBAT 4



Échange sur le panel agro-écologique :

- La place importante que les centres de formation doivent jouer dans le cadre de cette transition agro écologie en lien avec les OP et les ONG qui font la promotion de cette pratique (stages pratiques en agro écologie)
- L'installation des jeunes dans les pratiques d'agro écologie paysanne pour constituer la relève.



Les élèves du Centre de formation agropastorale de Kayes (CFAP-K)

« Il y a pas mal des documents élaborés dans le cadre de l'agroécologie que la population ignore donc il est important qu'on partage avec la population les contenus de ces documents tel que le manifeste de l'agroécologie mais aussi la loi sur le foncier agricole et le décret sur les commissions foncières agricoles. C'est avec des partages d'information et de sensibilisation qu'ont pu avoir des impacts positifs sur l'AEP »

« Avec l'augmentation de la population, est ce que l'agroécologie peut nourrir le monde si oui il y a quelle stratégie mise en œuvre car les producteurs sont plus en plus dépendant des engrais et pesticides mais aussi le gros tracteur pour faire le labour. Pour éviter cette indépendance il faut impérativement avoir des stratégies adaptées et efficaces en vue de ramener les producteurs en pratique agroécologie. »



Chantal Jacovetti



Monsieur Tamboura
Directeur technique de l'intercommunalité Meranguemou





Tél: (+223) 76 30 50 77 / 66 30 50 77 / 66 93 31 53

Évaluation

PARTIE IV TRANSFORMATION COMMERCIALISATION CONSOMMÉ LOCALE



ANIMÉ PAR : Dr. Mamadou Goita

PANÉLISTES : Koman Barry (AMASSA), Ibrahima Zerbo (Grdr)

TÉMOIGNAGES : Yacouba et Mme Diallo



De gauche à droite : Koman Barry (Amassa), Mamadou Goita, Ibrahima Zerbo (Grdr)

I - PROBLÉMATIQUE DE LA TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION ET CONSOMMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS NON-LIGNEUX DANS LA RÉGION DE KAYES

Le panel a abordé les trois aspects suivants :

- **La transformation agroalimentaire** : ensemble des opérations qui consiste à fabriquer à partir de produits agroalimentaires, alimentaires intermédiaires ou de nutriments (substance organique ou minérale directement assimilable sans passer par le processus de dégradation de la digestion de produits alimentaires propres à la consommation.
- **La commercialisation des produits agroalimentaires** : toutes les activités menées dans le cadre du transfert des produits agroalimentaires des sites de transformation jusqu'aux sites de consommation
- **Le consommé local** : consommer les produits agroalimentaires du lieu, du territoire ou ils sont produits, transformés et commercialisés.

A. PROBLÉMATIQUE

Les principales contraintes des activités de transformation, de commercialisation et de consommation au niveau local des produits agroalimentaires sont celles liées à :

1. La situation des sites de transformation
2. L'approvisionnement en matières premières de qualité
3. Les infrastructures de stockage/conservation
4. L'acquisition d'équipements et de matériels de transformation
5. La disponibilité d'emballages adaptés.
6. Respect des bonnes pratiques d'hygiène de transformation
7. La professionnalisation des acteurs (majoritairement les femmes) impliqués dans le processus de transformation agroalimentaire des produits agricoles
8. Cout élevé de l'Autorisation de Mise en Marché des produits
9. L'accès au marché des produits transformés
10. Le faible niveau de consommation des produits transformés
11. L'accroissement des exigences des consommateurs
12. La non-déconcentration de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des aliments (ANSSA) dans les régions
13. La faiblesse de l'accompagnement des pouvoirs publics

B. OPPORTUNITÉS

Cependant, suite à la crise alimentaire de 2007-2008 et à la flambée des prix des produits de base, l'Etat du Mali a défini plusieurs politiques pour promouvoir le développement de l'agriculture qui ont permis:

Au niveau national: une production record de céréales, et une croissance moyenne de la production agricole de près de 10 % de 2014 à 2019 (6 980 733 à 10 159 540t)
Au niveau de Kayes une augmentation moyenne de 23% jusqu'en 2018 mais elle a été toujours déficitaire excepté 2015-2016.

Cette augmentation de la production constitue une opportunité et un potentiel pour les activités de commercialisation, transformation agroalimentaire, création de la valeur ajoutée et d'atteinte de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle pour une agriculture qui se veut durable.

La promotion de l'AEP est confrontée à ces contraintes et soumise à d'autres enjeux et défis:

C. ENJEUX

- Traçabilité (MP, PF)
- Normes de transformation
- Conditionnement (emballages adaptés)
- Cout de production
- Compétitivité (concurrence de produits conventionnels locaux et ou importés).

D. DÉFIS

- Différentiation des produits par rapport aux produits conventionnels
- Disponibilité de la MP et des produits finis
- Production de normes « standards » de transformation et de commercialisation (certification)
- Accessibilité aux emballages respectueux de l'environnement (biodégradables)
- La rémunération du travail fourni (prix rémunérateur).





Hawa Barri
Présidente de la fédération des femmes transformatrices



Diallo Founé
Transformatrice de produits agroalimentaires

II - POINT DE DÉBAT 5



Échanges et propositions de pistes :

1. Mener un plaidoyer pour l'élaboration, l'insertion et la mise en œuvre de la promotion de la transformation et la commercialisation des produits AEP dans les planifications au niveau communal, local et régional.
2. Construire et conduire un plaidoyer pour la prise en compte de céréales AEP dans les achats de marchés institutionnels pour la constitution du SNS et du SIE du fait surtout quelles peuvent constituer dans les zones rurales et urbaines la base de l'alimentation comme les conventionnelles.
3. Organiser des évènements comme les bourses aux céréales [au niveau local, régional national], les salons et les foires aux produits transformés qui valorisent la qualité de nos aliments (santé, organoleptique, nutritionnelle, thérapeutique).
4. Création de marchés spécifiques dédiés aux produits AEP notamment maraîchers dans les chefs-lieux des 7 cercles de la région de Kayes.
5. Promouvoir des institutions et mécanismes de financement alternatifs pour soutenir les acteurs des filières Agricoles de la région.
6. Promouvoir des actions de facilitation d'accès des consommateurs aux produits transformés.
7. Informer/Sensibiliser les consommateurs sur la valeur nutritive, avantages comparatifs dans le stockage/conservation des produits AEP transformés et ou non transformés disponibles.
8. Amener les services techniques, collectivités, ONGs, faitières et cantines scolaires à fournir dans tous les lieux de restauration collective des produits transformés ou non issus de l'agroécologie paysanne.

III - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES DU **SYSTÈME ALIMENTAIRE** TERRITORIALISÉ DE LA VILLE DE KAYES



Ibrahima Zerbo (Grdr)

Dans le cadre de l'étude du système alimentaire de la ville de Kayes lancé en janvier 2019, un comité de suivi local de l'étude a été mis en place. Le premier atelier tenu avec ce comité a permis de définir une problématique globale autour de ce système alimentaire. En rappel, cette étude a pour but de faire un diagnostic alimentaire global de la ville en y présentant l'évolution des habitudes alimentaires, l'évolution de l'occupation du sol, l'évolution des systèmes de production et des exploitations agricoles, le fonctionnement des secteurs de la transformation et de la distribution des produits alimentaires. En

d'autres termes, cette étude permettra de comprendre comment les habitants de la ville de Kayes se nourrissent, comment et où les aliments sont produits, qui s'occupent de les amener à Kayes et de les vendre, comment les produits agro-sylvo-pastoraux sont consommés à Kayes, qui influencent l'offre et de la demande des aliments, etc.

Une première étape de collecte de données autour du maillon de consommation alimentaire a été conduite d'août à septembre 2019 et qui a permis de toucher 850 ménages dans la ville de Kayes. Pour cela, un deuxième atelier a été organisé le 28 novembre 2019 pour présenter et faire la restitution des résultats de l'enquête afin de collecter les retours des participants dans le but de la validation et de la consolidation.

Lors de forum, Monsieur Ibrahim ZERBO du Grdr a présenté les résultats provisoires sur la consommation de la ville de Kayes.

A. PREMIERS RÉSULTATS : LES ALIMENTS HABITUELS ET RÉGULIERS

Les tableaux ci-dessous ressorts les différents résultats présentés en PowerPoint :



CÉRÉALES	Habituellement		Régulièrement	
	Nb ménages	% ménages	Nb ménages	% ménages
Riz	846	99,5	846	99,5
Pâtes	526	61,9	774	91,1
Mil	339	39,9	563	66,2
Sorgho	287	33,8	491	57,8
Maïs*	207	24,4	207	
Fonio*	10	1,2	10	
Couscous*	9	1,1	9	

VIANDES ET POISSONS	Habituellement		Régulièrement	
	Nb ménages	% ménages	Nb ménages	% ménages
Poisson frais	832	97,9	832	97,9
Poisson fumé*	697	82,0	787	92,6
Poisson en boîte	244	28,7	519	61,1
Viande de bœuf	760	89,4	760	89,4
Viande en boîte	58	6,8	168	19,8
Charcuterie	26	3,1	68	8,0

Tubercules 84% au moins régulièrement et 52% légumineuses

Les pâtes sont en train de devenir la deuxième céréale consommée, remplaçant les céréales « traditionnelles ».

La Consommation de viandes et poissons industriels reste marginale.
 Pour la viande, une préférence significative est donnée à la viande de bœuf.

Consommé habituellement par plus de 75% des ménages	Consommé habituellement ou régulièrement par plus de 75% des ménages	Consommé habituellement par plus de 50 % des ménages	Consommé habituellement ou régulièrement par plus de 50 % des ménages
Riz	Riz	Riz	Riz
	Pâtes	Pâtes	Pâtes
			Mil
			Sorgho
Poisson frais	Poisson frais	Poisson frais	Poisson frais
Poisson fumé *	Poisson fumé *	Poisson fumé *	Poisson fumé *
			Poisson en boîte
Viande de bœuf	Viande de bœuf	Viande de bœuf	Viande de bœuf
Lait en poudre	Lait en poudre	Lait en poudre	Lait en poudre
Légumes frais	Légumes frais	Légumes frais	Légumes frais
Concentré de tomate	Concentré de tomate	Concentré de tomate	Concentré de tomate
Huile d'arachide*	Huile d'arachide	Huile d'arachide	Huile d'arachide
Condiments traditionnels	Condiments traditionnels	Condiments traditionnels	Condiments traditionnels
Bouillon cube	Bouillon cube	Bouillon cube	Bouillon cube
			Jus faits maison
			Jus industriels
		Soda	Soda
	Mayonnaise	Mayonnaise	Mayonnaise
Sucre	Sucre	Sucre	Sucre
			Biscuits industriels
			Chocolat à tartiner

FRUITS ET LÉGUMES	Habituellement		Régulièrement	
	Nb ménages	% ménages	Nb ménages	% ménages
Légumes frais	850	100	850	100
Fruits frais	431	50,7	731	86



Les 5 légumes frais les plus consommés : chou, piment, poivron, aubergine africaine, oignon

Les 5 fruits frais les plus consommés : banane, mangue, orange, liane goïne (zaban), pomme

Si les légumes frais sont des aliments incontournables, les habitudes alimentaires donnent une place significative aussi aux fruits. Parmi les premiers 5 fruits les plus consommés figure la pomme, un fruit exotique.

ALIMENTS INDUSTRIELS	Habituellement		Régulièrement	
	Nb ménages	% ménages	Nb ménages	% ménages
Bouillon cube	830	97,6	834	98,1
Concentré de tomate	793	93,3	793	93,3
Lait en poudre ou concentré	721	84,8	721	84,8
Mayonnaise	566	66,6	770	90,6
Soda	389	45,8	617	72,6
Biscuits industriels	269	31,6	565	66,5
Chocolat à tartiner	261	30,7	454	53,4
Jus industriels	222	26,1	479	56,4

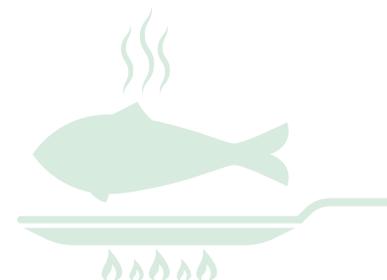


Huit aliments industriels sont, de manière stable, dans les habitudes alimentaires. Beaucoup d'entre eux ont des équivalents non industriels (*).

Pourquoi ceux-ci ne sont-ils pas privilégiés ?

B. DES RÉSULTATS SECONDAIRES

OUTIL DE CUISSON UTILISÉ (réponses multiples)	Nb ménages	Part [%]
Fourneau traditionnel en banco	23	2,1
Foyer Traditionnel avec pierre	221	20,0
Foyer en fer	753	68,3
Foyer amélioré (SEWA)	96	8,7
Foyer avec bombonne (GAZ)	5	0,5
Gazinière avec bombonne (GAZ)	5	0,5
Autre (préciser)	0	0



SCA –TYPE	Nb ménages	Part [%]
Pauvre : < 21 (<28) (Quantité et qualité inadéquates)	0	0
Limite : 21.5 – 35 (28.5 à 42) (Qualité inadéquate (quantité?))	2	0,2
Acceptable : > 35 (>42) (Alimentation adéquate)	848	99,8

Ménage dont au moins une personne a pris au moins un repas hors domicile au cours des 7 jours précédents l'enquête	113	13,3
Ménage ayant consommé à la maison au moins un repas préparé hors maison au cours des 7 jours précédents l'enquête	69	8,1



C. DES GROUPES DE CONCOMMATEURS DIVERSIFIÉS ?

Quelques images des expositions des produits agroalimentaires et des livrets agricoles



Produits maraichers issus de l'agroécologie paysanne



Exposition des produits agroalimentaires



Exposition des livrets agricoles



Exposition des produits transformés par CFAP



REMISE DES PRIX

(intrants et matériel agricole)
pour une valeur de 250 000F
aux relais et groupements
agricoles membres du RHK à la
suite d'un processus de
sélection interne de l'OP





CLÔTURE
DE L'ATELIER

L'ATELIER A ÉTÉ CLOTURÉ PAR LES 5 INTERVENTIONS SUIVANTES :

MAHAMADOU, DIALLO, **Président du RHK**

a remercié l'ensemble des participants pour leur forte participation dont les échanges fructueux ont permis d'élaborer la feuille de route du cadre de concertation multi acteurs de promotion de l'agroécologie paysanne dans la région de Kayes animé par les 4 organisations (Grdr, RHK, AOPP et AMASSA Afrique verte. Ensuite il en a profité pour remercier le conseil régional de Kayes qui a soutenu RHK dans ses actions de développement. Enfin, le président du RHK a attiré l'attention du cadre de concertation pour la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par les participants dans le cadre de la valorisation des pratiques AEP.

1



OUSMANE BARKÉ DIALLO, **Secrétaire général Adjoint de l'AOPP National.**

Après avoir remercié l'ensemble des participants avec à leurs têtes les autorités communales et les partenaires techniques a fait une brève présentation sur le parcours de AOPP dans le cadre de l'élaboration de la LOA et de la LFA. Il a insisté sur le fait que la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole LOA et de la Loi Foncière Agricole LFA constitue un défi à relever pour la société civile rurale surtout. Ensembles nous allons contredire ceux qui pensent toujours pensée que nous ne sommes pas en mesure d'élaborer et de mettre en application ces lois. Et cela a commencé car malgré nos maigres moyens, nous arrivons à mettre en place les Commissions Foncières COFO.

2





SALIF DERRA, Coordinateur technique du programme TAPSA Sahel

Permettez-moi d'adresser à vous tous, au nom de la coordination du programme TAPSA Sahel mes sincères remerciements pour votre participation effective et active à ce forum. L'intérêt que vous avez porté aux thèmes et la qualité de vos interventions ont été à la hauteur des attentes, tant dans les plénières qu'au niveau des panels.

Je tiens également à remercier tout particulièrement les conférenciers pour leurs exposés d'une très haute qualité et qui ont animé les trois journées de manière magistrale. Mes remerciements vont aussi aux autorités de la région de Kayes qui nous ont honoré de leur présence malgré un agenda très chargé.

Au regard de l'ampleur, des riches et féconds échanges qui ont eu lieu au cours de ces trois journées, il me sera impossible de m'étendre sur tous les points de vue qui ont été exprimés. Je voudrais tout simplement évoquer ici quelques idées forces qui se sont dégagées à travers les interventions. Il s'agit entre autres :

- D'accompagner les expérimentations et la capitalisation des systèmes de transformation agroalimentaire en AEP
- Faire une étude sur les mécanismes de financement en vue de faciliter l'accès des producteurs et transformatrices
- Demander/défendre la subvention de l'Etat au profit des exploitations familiales pratiquant l'AEP
- Réplication à grande échelle d'un système de commercialisation des produits d'agroécologie paysanne en vue d'approcher au mieux les produits au panier de la ménagère
- Soutien progressif des branches des sous-secteurs agricoles (céréaliculture, horticulture, pêche, ...) pour un abandon progressif par le plus grand nombre des pratiques non écologiquement durable.

Il nous est revenu en premier lieu qu'en matière de transition AEP, qu'il s'agit de s'engager progressivement dans la diminution de l'utilisation des intrants de synthèse. Chaque exploitation aspire à une grande indépendance et à une autonomie de gestion en matière de semences et d'intrants.

Aussi nous avons compris que la dynamique de transition ne peut se généraliser tant que nous – consommateurs – n'achetons pas les produits AEP. Il existe des liens forts entre les systèmes de production de commercialisation et de consommation si la cohérence manque à une échelle, le résultat ne sera pas à hauteur de souhait.

A travers l'organisation de ce forum, le cadre de concertation multi-acteurs de promotion de l'AEP marque son empreinte en tant que dispositif et dynamique collective pour la promotion et l'ancrage de l'AEP dans la région de Kayes.

Les partenaires du programme TAPSA-Kayes, précurseurs de cette dynamique ne peuvent être que félicités et encouragés. A cet effet, par ma voix je vous donne l'assurance que la coordination du TAPSA Sahel ne ménagera aucun effort pour poursuivre son accompagnement au cadre multi-acteurs de Kayes dans la mise en œuvre de son plan d'action.

Je ne saurais conclure sans vous remercier pour cette confiance renforcée et vous féliciter pour l'organisation de cette rencontre de haute qualité.

Puisse Allah le tout Puissant nous donner plus de santé et de force pour insuffler à ce cadre multi acteurs, un souffle nouveau de dynamisme, un capital de confiance dans l'efficacité, en matière d'expertise en transition AEP.

MOUSTAPHA KANOUTE

Membre du COS du Grdr,

après avoir remercié l'ensemble des pales autorités administratives, communales et l'ensembles des participants au nom des adhérents et de l'équipe techniques du Grdr a fait une brève présentation sur le parcours du Grdr avec les différents axes d'intervention en instant sur le volet sécurité alimentaire et la transition agro-écologique. Car la promotion de l'agriculture durable dans le bassin de fleuve Sénégal fait partie des priorités du plan d'action quinquennal 2019-2024 du Grdr. En plus il demande à tous les membres du cadre de concertation multi acteurs d'agroécologie de Kayes dont le Grdr assure le chef de file d'œuvre ensembles avec toutes les forces vives de la région pour la mise en œuvre de la feuille de route pour la promotion de l'agroécologie dans la région mais au aussi dans tout le Mali pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire dans nos territoires tout en préservant la santé humaine et l'environnement.

4



CLOTURE DU FORUM

PAR MADOU DIARRA

Vice-Président de la CNOP

qui après avoir remercié les 4 partenaires (Grdr, AMASSA, RHK et AOPP) de mise en œuvre du TAPSA-Kayes et leurs partenaires financiers (AFD et CCFD-TS) à décerner une mention spéciales aux participants pour la qualité des échanges qui ont abouti à l'atteinte des résultats de l'atelier sur une thématique d'actualité sur laquelle très chère à la CNOP qui en a fait sa priorité pour un développement durable de notre agriculture afin d'atteindre la souveraineté alimentaire. . Pour cela, les différents acteurs régionaux à leurs conjuguer leurs efforts afin de relever les nombreux défis de la promotion de l'agroécologie paysanne au niveau de la région de Kayes.

Avant de clôturer l'atelier M. Diarra a sollicité la participation de chacun pour la mise en œuvre du plan d'action formulé lors du forum qui est maintenant notre outil de travail sous la conduite du cadre de concertation multi-acteurs de Kayes.

5



FEUILLE DE ROUTE

A l'issue des trois jours d'échanges, un certain nombre de pistes d'actions sont apparues. Il s'agit pour la profession agricole au Mali de façon générale et dans la région de Kayes en particulier de les décliner en plan d'actions pour la promotion de l'agroécologie paysanne dans toutes ses dimensions.

D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Accompagner les systèmes d'exhaure et de transformation agroalimentaire pour la transition vers des sources d'énergies renouvelables (Etude de mécanismes de financement en vue de faciliter l'accès des producteurs et transformatrices)
2. Plaider pour la subvention de la production et l'utilisation des intrants agro écologiques dans les systèmes de production
3. Répliquer à grande échelle les approches de mise à disposition de produits d'agroécologie paysanne au commerce de détail en vue de les mettre au plus près des populations
4. S'inscrire dans la progressivité en termes de changement d'agro écologisation de nos territoires pour éviter les résistances nuisibles à la transformation structurelle des rapports de force
5. Mettre en place un système de veille (profession agricole) sur la bonne utilisation des ressources budgétaires allouées au secteur agricole
6. Amener l'Etat à chiffrer ses engagements pour faciliter le suivi qui sera fait par la profession agricole (avoir des indicateurs précis par rapport aux objectifs à atteindre et à l'utilisation des ressources)
7. Promouvoir le consommateur local, en amenant les acteurs à s'inscrire dans la progressivité

POLITIQUES PUBLIQUES ET LE FONCIER

8. Accompagner les communes et les villages dans la mise en place et l'opérationnalisation de COFOs
9. Former les membres des COFOs sur les textes du foncier, LFA et ses textes d'application, le fonctionnement des COFOs et leurs rôles et responsabilités
10. Vulgariser/diffuser au niveau des communautés rurales la LOA, LFA et ses textes d'application, la charte pastorale, le code forestier en vue de l'appropriation par les acteurs
11. Assurer la veille dans la relecture du code domanial et foncier en cours pour sauvegarder les acquis de la loi foncière agricole



SEMENCES PAYSANNES

12. Renforcer les alliances pour :
 - Plaider la reconnaissance des systèmes semenciers paysans.
 - Veiller lors de la relecture de la politique semencière
13. Assurer la traçabilité des semences paysannes pour prévenir les tentatives de brevetage par l'industrie semencière
14. Travailler sur les méthodes de reproduction des semences paysannes via la sensibilisation et la formation en faisant revivre les savoirs et savoir-faire locaux
15. Développer le système participatif garanti (SPG) à tous les maillons des filières des productions agro écologiques



FEUILLE DE ROUTE (suite)

PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES

16. Poursuivre le travail de renforcement des relais agro écologiques
17. Diffuser les connaissances agro écologiques par les centres de formations agricoles et faciliter l'installation des jeunes dans les pratiques d'agroécologie paysanne
18. Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour qu'il joue pleinement son rôle dans le financement de la Recherche
19. Inscrire les priorités de l'agroécologie paysanne dans les objectifs de la recherche
20. Mettre la profession agricole au centre des décisions prises en matière d'équipement rural
21. Promouvoir le modèle des 4P dans la conception et la mise en œuvre des business-model



TRANSFORMATION ET CONSOMMATION LOCALE

22. Développer la traçabilité des produits agroécologie à travers le SPG (Système Participatif Garanti)
23. Améliorer la compétitivité des productions agro écologiques transformées
24. Accompagner les filières agro écologiques vers des marchés spécifiques de promotion des produits agro écologiques (boutiques, contrat panier, achats institutionnels...)
25. Améliorer l'accessibilité des emballages biodégradables pour la conservation des produits agro écologiques en lien avec la recherche
26. Comprendre les dynamiques des systèmes alimentaires territorialisés dans d'autres territoires de la région
27. Informer et sensibiliser sur les avantages comparatifs des produits agro écologiques
28. Améliorer l'accessibilité de la population aux productions agro écologiques
29. Contribuer à l'amélioration des données statistiques pour faciliter les prises de décisions concernant l'amont et l'aval des systèmes de production agro écologiques



FORMATION DES JEUNES

30. Donner des opportunités de stages aux jeunes sortants ou étudiants des écoles de formation agricole de la région en vue d'assurer la relève dans les EAF
31. Prioriser la mobilisation des jeunes étudiants pour la collecte des données sur le terrain en vue de renforcer leurs capacités de recherche et aider la profession à établir un système pérenne et fiable de collecte et d'analyse des données issues de l'agroécologie paysanne (partenariat avec les écoles et centres de formation comme le CAA de Samé, l'école Agro-pastorale Boubou Sow...).



UNE RÉALISATION DU

grdr